

Préavis municipal n° 18 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'extension de la galerie du restaurant scolaire de Grand-Champ

Date proposée pour la séance de la commission :

mardi 29 mars 2022 à 19h00

Restaurant scolaire de Grand-Champ

Municipaux responsables : Mme Jeannette Weber, M. Thierry Genoud

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

PRÉAMBULE

La Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) fixe le cadre légal de l'accueil des élèves de 1 à 8P et de 9 à 11S durant les pauses de midi. Conformément à cette politique cantonale, le Service de l'enfance et de la jeunesse de la Ville de Gland propose un dispositif d'accueil parascolaire appelé « Relax'Resto » comprenant l'encadrement des élèves de 7P à 11S ainsi que des classes de raccordement durant la pause du midi (repas et activités).

Le « Relax'Resto » est situé au Complexe de Grand Champ, plus précisément dans le restaurant scolaire et sur sa galerie. Il est ouvert en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h50 à 13h33, à l'exception des jours fériés et des vacances.

Ce dispositif est géré par l'Office de la jeunesse en collaboration étroite avec la société Eldora, l'association du Centre de Rencontres et de Loisirs (CRL), l'association VIVAG ainsi que la Ludothèque de Nyon.

Pour les 7-8P (accueillis au 1^{er} étage du Relax'Resto)

Conformément aux obligations de la LAJE, les élèves de 7-8P sont soumis au contrôle des présences et doivent être encadrés sur la totalité de la pause du midi.

Ils sont pris en charge dès leur arrivée au Relax'Resto à partir de 11h50 et restent sous la responsabilité de l'Office de la jeunesse jusqu'à 13h33, heure de reprise des cours.

Pour les 9-11S (accueillis au rez de chaussée du Relax'Resto)

Les élèves de 9-11S et des classes de raccordement bénéficient des principes de l'accueil-libre. Ils sont sous la responsabilité de l'Office de la jeunesse dès qu'ils ont badgé à leur arrivée et jusqu'à leur sortie des lieux.

Les élèves scolarisés à Grand-Champ, souhaitant bénéficier (gratuitement et sans inscription) du Relax'Resto comme espace de pique-nique non surveillé, s'engagent à respecter les consignes internes affichées dans le restaurant scolaire.

Problématique actuelle et solution envisagée

Depuis le début d'année scolaire 2021-2022, le Relax'Resto est confronté à une forte hausse de fréquentation, tant au primaire qu'au secondaire.

Le Service de l'enfance et de la jeunesse s'est donc lancé à la recherche d'un espace de désengorgement. L'objectif était de pouvoir accueillir dès janvier 2022 entre 30 et 60 élèves de 7P sur la pause de midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire ; et d'éviter ainsi d'éventuels refus d'inscriptions pour des questions de capacité des locaux, de sécurité ou encore de qualité d'accueil (acoustique, mètres carrés par enfant, etc...).

La solution retenue a été l'utilisation de la partie des Pas perdus située au 2^{ème} étage derrière les gradins de la salle omnisports.

Depuis le 10 janvier 2022 cet espace accueille les élèves de 7P (jusqu'à 60 enfants par jour), libérant ainsi l'ensemble de l'étage actuel du restaurant scolaire pour les 8P (jusqu'à 60 enfants par jour), et la totalité du rez de chaussée pour les élèves du Secondaire (jusqu'à 130 enfants par jour).

Les premiers retours d'expérience ainsi que les témoignages des équipes et des jeunes concernés démontrent que cette surface supplémentaire permet une prise en charge adaptée aux besoins des élèves de 7 et 8P. Il est constaté une diminution du temps et des files d'attente, des nuisances, des tensions et bousculades, et surtout du bruit. De plus, les places supplémentaires offrent aux enfants la possibilité de choisir leurs tables, de faire leurs devoirs ou encore de pratiquer des activités dans le calme après le repas.

Si cette organisation mise en place est concluante, elle est toutefois contraignante pour Eldora qui doit mobiliser des ressources supplémentaires afin de servir les repas en dehors de l'espace du restaurant scolaire.

Cette solution est donc une mesure provisoire et il convient de réaliser dès que possible une extension plus durable des surfaces exploitables par le Relax'Resto ainsi qu'une amélioration notoire de son acoustique, afin

de pouvoir pérenniser cette nouvelle organisation concluante et d'être en mesure d'absorber l'évolution de sa fréquentation à moyen et plus long terme.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet a pour but de répondre aux deux objectifs suivants :

- Augmentation de la surface disponible au niveau de la galerie
- Amélioration de l'acoustique du restaurant scolaire dans sa globalité.

1. Augmentation de la surface disponible au niveau de la galerie

Une nouvelle surface liant la galerie « Jura » à la galerie « Lac » sera construite.

Cet espace supplémentaire de 88 m² permettra de presque doubler l'espace de restauration existant du 1^{er} étage (représentant actuellement 98 m²).

Selon les normes AEA1 en vigueur, la capacité totale maximale du restaurant scolaire est de 300 occupants.

Actuellement, le nombre de tables mises en place est de :

- 39 au rez de chaussée, représentant 156 personnes (4 places par table)
- 17 sur la galerie, représentant 68 personnes.

Il est donc prévu de disposer 16 tables (soit un potentiel de 64 personnes) sur la nouvelle partie de galerie créée.

La capacité du restaurant sera ainsi portée à 288 occupants, laissant suffisamment de marge pour le personnel du restaurant et d'encadrement des enfants.

Les travaux prévus donc les suivants (voir plan et coupe annexés) :

Structure porteuse :

- Réalisation d'une structure porteuse par mise en place de profilés métalliques type HEB posés sur poteaux RRW
- Mise en œuvre d'une poutraison transversale prête à recevoir un plancher bois
- Exécution d'une peinture intumescente (anti-feu) sur les éléments métalliques
- Réalisation d'un plancher bois dans le prolongement du sol des galeries existantes.

Adaptation et complément des garde-corps :

- Pose d'un nouveau garde-corps sur l'extension créée
- Raccord et adaptation des garde-corps existants qui seront conservés.

Revêtement de sol en moquette :

- Fourniture et pose d'une moquette similaire au revêtement de sol actuellement en place. Outre le fait de présenter une unité avec les sols existants, ce nouveau revêtement contribuera également à l'amélioration acoustique des lieux.

2. Amélioration de l'acoustique du restaurant scolaire dans sa globalité

Dans le but de diminuer les nuisances sonores et d'améliorer le confort des utilisateurs, des panneaux absorbants acoustiques seront disposés dans la salle. Leurs dimensions et emplacements précis seront déterminés à la suite d'une étude qui sera effectuée par un bureau spécialisé.

3. Travaux divers et honoraires

En complément des travaux listés ci-dessus, le présent préavis prend également en compte les travaux suivants :

- Electricité : adaptation des éclairages par zones, installation de luminaires complémentaires sous l'extension
- Achat de mobilier (tables et chaises)

- Honoraires ingénieur civil (dimensionnement définitif de la structure métallique et contrôle des assemblages réalisés)
- Honoraires ingénieur acousticien.

COÛT DES TRAVAUX

Le coût de réalisation des travaux se base sur des devis rentrés et analysés pour les travaux de gros-œuvre. Pour le solde, une mise en concurrence sera effectuée par le SBU avant l'ouverture du chantier.

L'estimation du coût des travaux se résume comme suit (montants TTC) :

1. Augmentation de la surface disponible au niveau de la galerie

Structure porteuse :

Installation de chantier, matériel lourd pour manutention de profilés métalliques jusqu'à 3.5 tonnes	CHF	11'000.-
Structure porteuse métallique (poteau et poutres)	CHF	288'000.-
Peinture de protection anti-feu	CHF	46'500.-
Plancher bois	CHF	16'000.-

Adaptation et complément des garde-corps :

Dépose partielle des garde-corps existant (31 ml)	CHF	2'000.-
Fourniture et pose nouveau garde-corps sur l'extension (30 ml)	CHF	18'500.-

Revêtement de sol en moquette :

Fourniture et pose moquette RESISTA dito existant	CHF	14'000.-
---	-----	----------

2. Amélioration de l'acoustique du restaurant scolaire dans sa globalité

Fourniture et pose de panneaux acoustiques absorbants	CHF	18'000.-
---	-----	----------

3. Travaux complémentaires et honoraires

Nouveaux luminaires sous extension créée, y compris raccordements électriques et modification des commandes	CHF	12'000.-
Achat mobilier (16 tables, 64 chaises)	CHF	17'000.-
Honoraires ingénieur civil	CHF	21'500.-
Honoraires ingénieur acousticien	CHF	4'000.-

4. Divers et imprévus

Environ 3% de CHF 467'000.- (permettant également de faire face à une éventuel hausse des matériaux)	CHF	14'500.-
--	-----	----------

Total travaux TTC	CHF	483'000.-
--------------------------	------------	------------------

Il est à relever que les postes les plus élevés ont déjà été mis en concurrence auprès d'entreprises régionales. Le montant total des travaux est donc consolidé à 85%.

CALENDRIER DES TRAVAUX

Afin de ne pas interrompre l'exploitation du restaurant, les travaux de gros-œuvre sont prévus en juillet et août 2022. Les vacances scolaires seront mises à profit pour réaliser la structure porteuse. En effet, les profilés métalliques principaux à mettre en place pèsent 3.5 tonnes. Ces travaux doivent donc être exécuter le restaurant entièrement inoccupé.

Quelques travaux de finitions resteront à faire après la rentrée, mais sans perturbation pour l'exploitation des lieux et des surfaces existantes.

FRAIS D'EXPLOITATION

Du fait de la création d'une surface supplémentaire, les frais de nettoyage des sols seront légèrement augmentés (quelques heures d'auxiliaires et produits d'entretien en plus). Pour le solde, ces travaux n'engendreront pas de frais d'exploitation supplémentaires (chauffage, ventilation, etc...).

DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce projet s'inscrit dans la démarche de la Ville envers le développement durable et satisfait aux objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 définis par les Nations Unies. Ainsi, les trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental) sont pris en compte dans ce projet.

Economique :

Les travaux projetés permettront d'optimiser l'utilisation de l'espace dans ce bâtiment. L'amélioration de l'offre d'accueil des utilisateurs des lieux participera également à l'attractivité de la Ville. De plus, afin de favoriser l'économie locale et dans la mesure du possible, les entreprises de la région seront sollicitées pour les appels d'offre.

Social :

Les travaux permettront d'améliorer l'accueil des enfants ainsi que les conditions de travail des collaborateurs du Service de l'enfance et de la jeunesse et d'Eldora. L'augmentation de la capacité d'accueil du restaurant améliorera le confort des enfants sur leur lieu d'éducation, tout en favorisant la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle des parents.

Environnement :

Les matériaux utilisés pour les travaux devront, dans la mesure du possible, ménager l'impact environnemental et la santé au moment de leur fabrication, de leur durée de vie et de leur élimination. Une attention particulière sera accordée à ces matériaux ainsi qu'à leur provenance.

FINANCEMENT

La Municipalité sollicite conjointement à la présente demande de crédit l'autorisation de contracter un emprunt de CHF 483'000.- aux conditions les plus favorables.

Sur la base d'un taux d'intérêt de 1.0 %, nos charges financières pourraient s'élever la première année à CHF 4'830.-.

Le tableau récapitulatif relatif à la situation financière de la Commune joint en annexe permet de vérifier que cet emprunt respecte la limite du plafond d'endettement ratifié par le Conseil communal.

AMORTISSEMENT

Le montant utilisé pour les travaux de gros œuvre (structure porteuse métallique et honoraires ingénieur civil pour CHF 309'500.-) sera amorti sur une période de 30 ans conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes. Le montant utilisé pour les autres travaux et installations (CHF 173'500.-) sera amorti sur une période de 10 ans conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes. La charge d'amortissement sera de CHF 27'667.- pour une année complète.

CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- Vu - le préavis municipal n° 18 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'extension de la galerie du restaurant scolaire de Grand-Champ ;
- ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- d é c i d e
- I. - d'accorder le crédit de CHF 483'000.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter ces travaux ;
- II. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 483'000.-.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

C. Girod



Le Secrétaire :

J. Niklaus

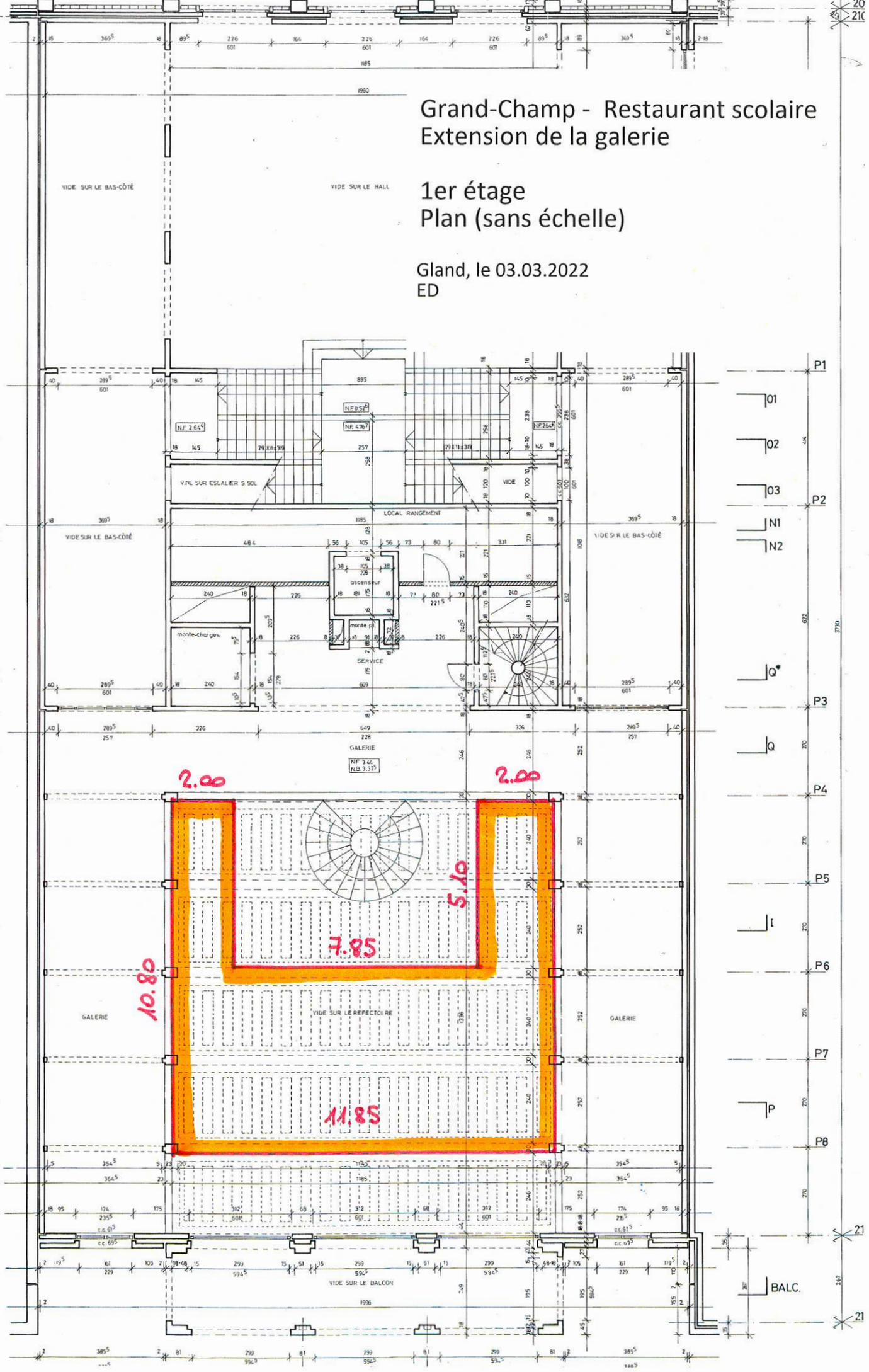
Grand-Champ - Restaurant scolaire Extension de la galerie

1er étage Plan (sans échelle)

Gland, le 03.03.2022
ED

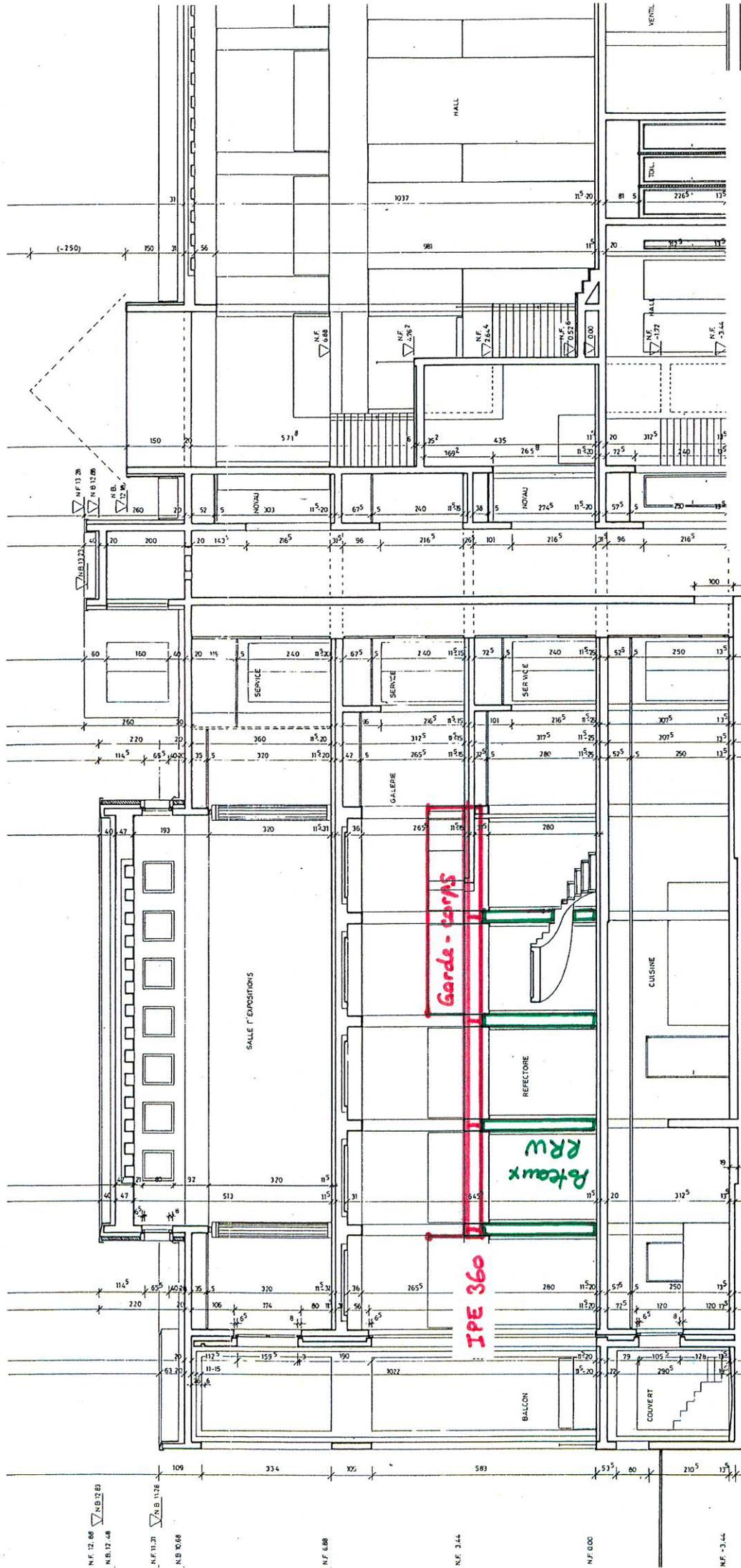
J
M
O1
O2
O3
N1
N2
Q
Q
I
P

P1
O1
O2
O3
P2
N1
N2
Q*
P3
Q
P4
P5
P6
P7
P8



BALC.

BALC.

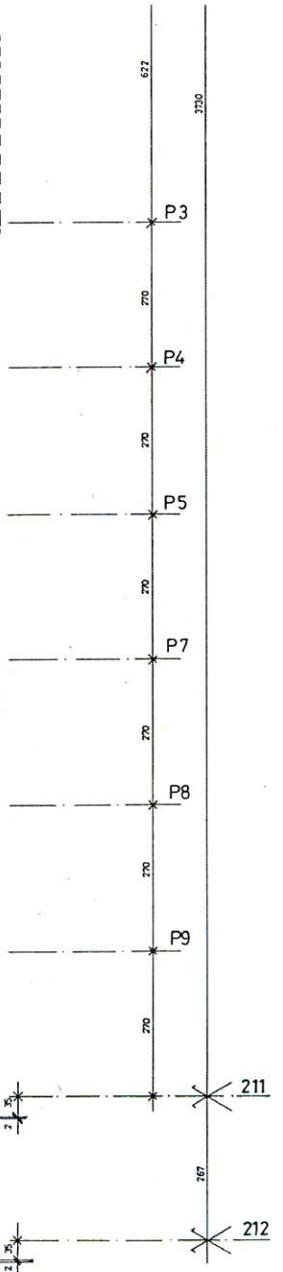


Grand-Champ - Restaurant scolaire
 Extension de la galerie

1er étage
 Coupe longitudinale (sans échelle)

Gland, le 03.03.2022
 ED

N.F. 12.06
 N.B. 12.48
 N.F. 11.21
 N.B. 10.68
 N.F. 6.88
 N.F. 3.44
 N.F. 0.00
 N.F. -3.44



Préavis n° : 18/2022 Montant : CHF (HT) 483 000,00

Préavis municipal n°18 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'extension de la galerie du restaurant scolaire de Grand-Champ

Estimation des revenus et charges de fonctionnement annuelles				CHF
- Charges financières : 1.0% par an :				4 830,00
- Amortissement gros œuvre (structure et honoraires ingénieur civil) : linéaire sur 30 ans selon préavis :				10 317,00
- Amortissement installations et autres : linéaire sur 10 ans selon préavis :				17 350,00
Total annuel des charges				32 497,00
Situation financière				CHF
Plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements				175 000 000,00
Valeur des cautionnements à risque à ce jour (valeur nominale pour mémoire : CHF 7'169'748.-)				0,00
Quote-part à l'endettement d'ententes inter-communales				107 874,65
Endettement à ce jour	31.12.2020	31.12.2021 (provisoire)	03.03.2022	
Endettement au bilan				
Engagements courants	2 100 274,84	6 412 694,60	46 370,30	
Passifs transitoires	6 225 016,36	2 166 364,65	1 978 037,27	
Emprunts à court et long terme	54 535 000,00	75 475 000,00	78 475 000,00	
Total endettement au bilan	62 860 291,20	84 054 059,25	80 499 407,57	
Engagements hors bilan				
Préavis en cours acceptés par le Conseil communal (hors investissements du patrimoine financier et part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées)			72 322 694,00	
Travaux facturés et payés à ce jour			-39 278 271,00	
Total engagements hors bilan			33 044 423,00	
Total endettement brut				113 543 830,57
Déduction des actifs du patrimoine financier et de la part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées				
Disponibilités de la bourse à ce jour				8 911 415,63
Débiteurs et comptes courants à ce jour				4 318 242,32
Placements du patrimoine financier à ce jour				25 434 089,48
Actifs transitoires à ce jour				33 451,90
Part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées à ce jour				4 554 670,12
Solde disponible à ce jour				104 600 164,23
Autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours				
Préavis municipal n° 17 relatif à une demande d'octroi d'un prêt de CHF 250'000.- à la Paroisse catholique de Nyon			250 000,00	
Préavis municipal n°19 relatif à l'acquisition d'une portion d'environ 770 m2 de la parcelle n° 1587, l'octroi d'un DDP et la relocalisation d'un abri à vélos en vue du développement de la parcelle n° 1591 pour la création de logements à loyer accessible et logements en propriété par étage (PPE) à prix abordable			1 850 000,00	
Total des autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours			2 100 000,00	
				102 017 164,23